



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120484

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

N/REF : 7/07/2021 9H32 C:000091 I:33068
V/REF : 784977
V/Email reçu le Mercredi 07/07/2021 à 9H32

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Grandiflora
01600 TREVOUX

V/REF.IMM. 00730
IMMEUBLE : RUE DES AUBEPINES
82 RUE DES AUBEPINES
69400 ARNAS

Feillens, le 13 Décembre 2021

Référence Marché: 2018-PAT-0005-12/19TRPB

LOCALISATION : 82 RUE DES AUBEPINES - ARNAS - ME GIRERD : 0788614004 - LOGT 1002 - RDC
BAT.B1

MOTIF : INTERVNEIR POUR PROBLEME DE PRESSION SUR LA DOUCHETTE

Donneur d'ordre : M. E Almarcha - Port -

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 16 JUILLET 2021 A 13H45
LOCATAIRE ABSENT MALGRE LE RDV PRIS LE 08/07

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait Déplac.Interv.Hors BPU	1	36,09	36,09



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120484

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	36,09
T.V.A. a 10,00%	3,60
TOTAL T.T.C.En EURO	39,69

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



N° : 784977 du 07/07/2021

P-MUT

09h32

Bon de Commande

SEM CODA
Agence de TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandfiora
01600 TREVoux
Tel: 04.81.51.03.10

SERVIMO BOURGOENE SAS
550 Route de Ternant
01570 FEILLENS

Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Référence : 544126-S2497

Mai: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 591 633 du 02/07/2021

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

01-EE-2224-TRA-6156310

Marché : M - 2019111702-3

Délai

Date limite exécution : 22/07/2021

Observations

mutation du 14/04/21

le m girerd tel 07/88/61/40/04

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra

s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Mt	Cte	recupér.
PL03000	probleme sur douche	pas de pression	1,00

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ALMARCHA Eric le 07/07/2021

La Responsable d'Agence

Stéphanie DE CAMARET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SERVIMO BOURGOENE
S.A.S. au capital de 15 000 €
570 route de Ternant - 01570 FEILLENS
Tel. 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 25 00
bourgogne@servimo.fr
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA Agence de TREVoux

1/2

EDN2

07/07/2021 à 09:31

Taxe sur la valeur ajoutée

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon

CS 91007

01009 BOURG en BRESSE CEDEX

Tél: 04.74.22.40.66



Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : Agence de TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandfiora 01600 TREVOUX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
- Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
- ☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
- ☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
- ☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 82 rue des Aubépines BATIMENT BI 69400 ARNAS

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
- ☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
- ☐ Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
- ☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
- ☐ Closures intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
- ☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
- ☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à TREVOUX

le

07/07/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Número: 784977